

gDTC - Anomalie #3289

date indiquée pour le délai de paiement après adhésion erronée

28/08/2018 12:22 - Elsa Pottier

Statut:	Attente d'information	Début:	28/08/2018
Priorité:	Faible	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			
Anomalies vues aujourd'hui concernant les membres #10871 et #10870: Le courriel "Règlement de votre cotisation à l'April" envoyé après la demande d'adhésion indique "Vous avez un délai d'un mois pour effectuer le règlement, soit avant le 27/08/2019."			

Historique

#1 - 28/08/2018 12:26 - Isabella Vanni

- Priorité changé de Normale à Élevée

#2 - 19/10/2018 16:42 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Nouveau à Confirmé

C'est dans le cas où les adhérents ont déjà réglé leur cotisation avant validation de leur adhésion car ils sont super rapides (trop ?).

On a un choix à faire:

- soit on n'envoie pas ce courriel si l'adhérent a déjà payé (vu qu'ils reçoivent déjà plein de courriels)
- soit je corrige la date ;-)

#3 - 19/10/2018 16:48 - Benjamin Drieu

- Priorité changé de Élevée à Faible

#4 - 19/11/2018 16:04 - Benjamin Drieu

- Statut changé de Confirmé à Attente d'information